

**MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LE-BEAU****REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 JUIN 2024**

Convocations envoyées le : 13 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 20

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE DIX-SEPT JUIN A DIX-NEUF HEURES le Conseil municipal de la Commune de Saint-Martin-le-Beau légalement convoqué s'est réuni en mairie, salle du Conseil municipal, à Saint-Martin-le-Beau, sous la présidence de Monsieur Alain SCHNEL, Maire,

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs SCHNEL, BROCHARD, BRAULT, FILLEAU, POIRIER, PINNEAU, GIRAUDON, DEMAISON, PÉGARD, PILLEBOUE, BERMELL, AMATHIEU, GAGNARD, GAGNER, UHART, PIGÉ, DESCHAMP.

**Absents ayant donné pouvoir** :

Monsieur Gwendal MOULIN	à Madame Julie FILLEAU
Monsieur Laurent BERGER	à Madame Danielle BROCHARD
Monsieur Denis GIRAUD	à Monsieur Alain SCHNEL

**Absents non représentés** : M. Claude BUNET, Mme Angélique DELAHAYE.

**Président de séance** : M. Alain SCHNEL

**Secrétaire de séance** : Mme Caroline DEMAISON

**DELIBERATION 2024-029 : DENOMINATION DU NOUVEAU BATIMENT ASSOCIATIF ET CULTUREL**

Monsieur Alain SCHNEL, maire, donne lecture du rapport suivant :

La commune a construit un bâtiment associatif et culturel, au 20 bis rue du Gros Buisson. Les travaux s'achèvent et le bâtiment sera mis en service début septembre.

Ce lieu, composé de salles modulables pour des usages variés, a été pensé comme un espace à destination des associations, pour des activités culturelles, sportives, mais également pour des manifestations communales.

Il est proposé de dénommer ce bâtiment « Espace Caris ».

Le terme « espace » permet de retranscrire la polyvalence de ce lieu, voulu ouvert au monde associatif et aux diverses activités et manifestations culturelles à destination des Saint-Martinois.

Le terme « Caris » est le nom qui était donné au Cher au haut Moyen-âge. Il est forgé sur la racine préceltique kar, signifiant pierre / rocher.

Les noms retenus pour les salles font référence aux cours d'eau de la commune : le Cher, le Battereau, le Filet.

Enfin, en référence à la viticulture, une dernière salle sera nommée La Closerie.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Alain SCHNEL, maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (20 voix pour) :

**DECIDE** de donner le nom « Espace Caris » au bâtiment construit 20 bis rue du Gros Buisson.

**AUTORISE** Monsieur le Maire, et sa 1<sup>ère</sup> adjointe, à signer tout document relatif à cette dénomination.

Saint-Martin-le-Beau, le 24/06/2024  
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance  
Caroline DEMAISON



Le Maire, président de la séance,  
Alain SCHNEL



ACTE EXECUTOIRE	
Transmis au représentant de l'Etat le	
Reçu par le représentant de l'Etat le	
Publié le	